

François Hollande, la BCE et le mépris des femmes

Les Echos, Sylvie Goulard, 27 novembre 2012

Quelle bonne raison a pu pousser François Hollande à soutenir la nomination d'un sixième homme au directoire de la Banque centrale européenne (BCE), au mépris de l'égalité hommes-femmes et contre l'avis du Parlement européen?

Jusqu'à sa conférence de presse à l'issue du dernier sommet, on pouvait espérer qu'il en existât une. Mais il a juste expliqué qu'un accord avait été passé avec le Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, au Conseil européen de juin. «Nous l'avons sollicité pour poursuivre son travail à la tête de l'Eurogroupe, qu'il préside depuis 2004», a expliqué le chef d'Etat français selon le journal «Libération»: «il nous a donné son accord si un Luxembourgeois était nommé au directoire et j'ai accepté.»

Cette candeur confondante soulève quatre questions.

Premièrement, fallait-il à tout prix conserver M. Juncker à la présidence de l'Eurogroupe, responsabilité qu'il exerce depuis début 2005? Sauf erreur, la crise semble avoir révélé quelques défaillances dans la gouvernance de l'euro. Qui, sinon l'Eurogroupe, a manqué au devoir de surveillance mutuelle de la discipline budgétaire? Qui, sinon l'Eurogroupe, a laissé gonfler la bulle immobilière espagnole ou irlandaise? Qui, sinon l'Eurogroupe, patauge depuis bientôt trois ans dans la gestion de la crise grecque? L'ancienneté de M. Juncker n'assure même pas que l'Eurogroupe pèse au plan international. Une étude récente, «Tim Geithner and Europe's telephone number», indique même le contraire: depuis le début de la crise, M. Juncker aurait eu deux contacts (deux, en tout et pour tout !) avec le secrétaire d'Etat américain, contre des dizaines pour le président de la BCE ou les dirigeants allemands et français. Les Européens qui ont perdu leur emploi préféreraient peut-être que ne soient pas renouvelés dans leur fonction, sans bilan ni inventaire, ceux qui ont causé leur malheur.

Deuxièmement, fallait-il - comme l'explique ingénument le président de la République - nommer «un Luxembourgeois»? Ce chantage à la nationalité, dans l'opacité la plus totale, est non seulement antieuropéen, mais d'un autre âge. Quand les entreprises privées s'astreignent à la performance, les responsables publics en restent à la connivence. Les membres du directoire de la BCE, qui ne représentent pas leur pays d'origine, sont censés agir dans l'intérêt général. On devrait choisir les meilleurs. M. Mersch, gouverneur de banque centrale, est réputé compétent. Mais rien ne dit que, dans une compétition ouverte, ayant permis à des candidats (et des candidates) de se faire connaître, on n'aurait pas trouvé un profil plus intéressant. Là encore, on a privilégié la personne qui est «dans le système», sans souci de justice et d'efficacité.

Troisièmement, le Parlement européen sert-il à quelque chose? A rien, répond ouvertement le président de la République. Avant même que le Conseil ne choisisse M. Mersch, en mai 2012, les groupes politiques unanimes avaient alerté sur le risque

d'absence totale de femmes au directoire de la BCE. Les chefs d'Etat et de gouvernement n'en ont tenu aucun compte. Et lorsque le Parlement européen rend officiellement un avis négatif, au mois d'octobre, en séance plénière, le président de la République réplique qu'il y avait un accord en juin. Il ne faudra pas s'étonner que les citoyens se détournent du Parlement, ni que celui-ci, bafoué, rechigne désormais à coopérer dans la législation.

Enfin, et c'est le plus grave, quelle est la politique européenne de la France? Les marchandages semblent plus importants que le fond puisque, finalement, le président de la République a placé à la tête de la BCE un partisan farouche de l'austérité, hostile à la taxe sur les transactions financières et formé aux responsabilités dans un pays qui encourage l'évasion fiscale.

François Hollande avait promis de réorienter l'Europe. Pour l'instant, il est resté dans l'ornière.